



**MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
ET DE L'ALIMENTATION**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**LA PESTE  
PORCINE  
AFRICAINA  
TUE LES PORCS**



La peste porcine africaine (PPA) est une maladie hautement contagieuse des porcs et des sangliers. Il n'existe pas de vaccin contre cette maladie. Elle ne représente pas de danger pour la santé humaine mais peut occasionner de sévères pertes économiques agricoles.

**Voyageurs  
ne propagez pas  
la maladie**



**RESPECTEZ LES PRÉCAUTIONS**

**VOUS REVENEZ  
D'UN VOYAGE  
À L'ÉTRANGER ?  
EN VOITURE, CAR,  
AVION, BÂTEAU ?**



Ne transportez pas de porcs ou de produits d'origine porcine. Sinon déclarez-le aux autorités des transports.



Assurez-vous de bien jeter vos restes de repas dans des poubelles adaptées et fermées.



Ne visitez pas d'élevage si cela n'est pas nécessaire.

[agriculture.gouv.fr/peste-porcine-africaine](http://agriculture.gouv.fr/peste-porcine-africaine)

Messages et visuels adaptés de la campagne *La PPA tue les porcs* de l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE). Cette campagne est cofinancée par l'Union européenne



Cofinancé par  
l'Union européenne



# Vigilance peste porcine africaine

## Quand la suspecter?

### LA PESTE PORCINE AFRICAINNE



La peste porcine africaine (PPA), est une maladie virale contagieuse des porcs et des sangliers, sans danger pour l'Homme mais avec de graves conséquences pour la santé des animaux et l'économie de la filière porcine.

Elle se transmet par les animaux infectés, les matériels, les véhicules et les personnes ayant été en contact avec des animaux infectés et aussi par les viandes et charcuteries issues d'animaux infectés.

La vigilance de tous est requise pour détecter très rapidement tout foyer qui pourrait survenir sur le territoire.

**Si vous constatez sur vos porcs l'un ou plusieurs de ces signes :**

- appétit diminué
- augmentation de la consommation d'eau
- abattement
- fièvre (> 40°C)
- regroupements inhabituels d'animaux
- +/- rougeurs sur la peau (oreilles, abdomen...)
- +/- avortements et mortalité sous la mère

**Ou si vous constatez une augmentation forte de la mortalité :**

- doublement de la mortalité habituelle sur 15 jours dans une bande ou une salle

### CONTACTEZ VOTRE VÉTÉRINAIRE SANS DÉLAI

Mieux vaut signaler un cas suspect qui s'avèrerait négatif plutôt que de ne pas détecter la maladie

[agriculture.gouv.fr/peste-porcine-africaine](http://agriculture.gouv.fr/peste-porcine-africaine)  
[plateforme-esa.fr](http://plateforme-esa.fr)